

## « Henri TANDONNET intervient en séance au Sénat lors du débat sur le droit à l'eau »

05/02/2014

### Henri TANDONNET intervient en séance au Sénat lors du débat sur le droit à l'eau

Henri Tandonnet, Sénateur de Lot-et-Garonne, est intervenu en séance publique, mardi 5 février, lors du débat sur le droit à l'eau.

Evoquant d'abord le défi social et domestique que représente aujourd'hui l'accès à l'eau, le Sénateur a salué la mise en place d'une **expérimentation de la tarification sociale de l'eau** et sera particulièrement attentif à ce sujet puisque le Comité National de l'Eau, dont il est membre, est chargé du suivi et de l'évaluation de cette expérimentation.

**La mise en place d'une politique de l'eau** à long terme constitue le second défi évoqué par Henri Tandonnet. « *Si nous voulons préserver le droit à l'eau, nous devons répondre aux enjeux du réchauffement climatique, aux enjeux agricoles, et à plus large échelle, aux conflits d'usage qu'engendre sa rareté* ».

**Ces conflits d'usage** pourraient être réglés par des approches territoriales à l'échelle des bassins hydrographiques, qui permettraient à l'ensemble des acteurs de partager un diagnostic et d'établir des solutions durables et équitables entre tous les usages.

**Le réchauffement climatique**, tout particulièrement dans le sud-ouest, fait craindre des conditions de plus en plus « méditerranéennes » avec des périodes de sécheresse plus longues. Face à cela, le droit à l'eau est primordial pour les agriculteurs afin de sécuriser leurs activités et de répondre au défi alimentaire.

A ce titre, Henri Tandonnet a donc rappelé l'intérêt :

- de la **création de réserves de substitution** gérées collectivement qui pourraient soulager la pression sur les fleuves, telle que la Garonne.

- du **stockage de l'eau de pluie** abondante en hiver et au printemps pour l'utiliser en été quand elle manque.

« *Il est de notre devoir d'anticiper les effets du réchauffement climatique, de comprendre le lien étroit qui existe entre eau et adaptation à ce changement, et de favoriser une meilleure adéquation entre les besoins et les ressources* ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)